

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** PETEC Solvant anti-silicone
- **Code du produit:** 70950
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
PETEC Verbindungstechnik GmbH
Wüstenbuch 26
96132 Schlüsselfeld / Deutschland
Telefon +49 (0) 9555 80994-0
Fax +49 (0) 9555 80994-25
Homepage www.petec.de
E-Mail: info@petec.de
- **Service chargé des renseignements:** Technische Auskunft: info@petec.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Telefon +49 (0) 9555 80994-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS09

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

(suite de la page 1)

• **Mention d'avertissement** Danger

• **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5 % n-Hexane

• **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P391 Recueillir le produit répandu.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

• **Indications complémentaires:**

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• **3.2 Mélanges**

• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux:**

Numéro CE: 927-510-4 Reg.nr.: 01-2119475515-33-xxxx	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-50%
Numéro CE: 921-024-6 Reg.nr.: 01-2119475514-35-xxxx	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5 % n-Hexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 124-38-9 EINECS: 204-696-9	dioxyde de carbone ⚠ Press. Gas L, H280	2,5-10%

• **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

hydrocarbures aliphatiques	≥ 30%
----------------------------	-------

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• **4.1 Description des premiers secours**

• **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

(suite de la page 2)

- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Dyspnée
Migraine
Etourdissement
Vertiges
Toux
Nausées
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.
Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

· **6.4 Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13. (suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 124-38-9 dioxyde de carbone

VME Valeur à long terme: 9000 mg/m³, 5000 ppm

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:** Filtre AX
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- **Matériau des gants**
Caoutchouc nitrile

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

(suite de la page 4)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm

• **Temps de pénétration du matériau des gants**

≥ 240 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

• **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales**

• **Aspect:**

Forme: Aérosol

Couleur: Incolore

• **Odeur:** De type solvanté

• **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

• **Point d'éclair** Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

• **Température d'inflammation:** > 200 °C

• **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

• **Densité à 20 °C:** 0,72482 g/cm³

• **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau à 20 °C: 0,01 g/l

• **Viscosité:**

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

Solvants organiques: 95,4 %

VOC (CE) 691,5 g/l

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

• **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **10.2 Stabilité chimique**

• **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

• **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

• **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Aldéhydes

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

• **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

• **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

Oral	LD50	>5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>23,3 mg/l (rat)

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5 % n-Hexane

Oral	LD50	>5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	<25,2 mg/l (rat)

• **Effet primaire d'irritation:**

• **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

• **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

• **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

• **12.1 Toxicité**

• **Toxicité aquatique:**

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

EC50/48 h	3 mg/l (daphnia)
-----------	------------------

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5 % n-Hexane

EC50/48 h	3 mg/l (daphnia)
-----------	------------------

• **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Effets écotoxiques:**

• **Remarque:** Toxique chez les poissons.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

(suite de la page 6)

- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

• **Catalogue européen des déchets**

16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
15 01 04	emballages métalliques

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • 14.1 Numéro ONU • ADR,RID,ADN, IMDG, IATA | <p>UN1950</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU • ADR/RID/ADN • IMDG • IATA | <p>UN1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
AÉROSOLS, MARINE POLLUTANT
AÉROSOLS, inflammable</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • 14.3 Classe(s) de danger pour le transport • ADR/RID/ADN <div style="display: flex; align-items: center;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div> <ul style="list-style-type: none"> • Classe • Étiquette </div> <div style="text-align: right;"> <p>2 5F Gaz.</p> <p>2.1</p> </div> </div> <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> <div style="display: flex; align-items: center;"> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div> <ul style="list-style-type: none"> • IMDG • Class </div> <div style="text-align: right;"> <p>2.1</p> </div> </div> | |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

(suite de la page 7)

· Label	2.1
· IATA	
	
· Class	2.1
· Label	2.1
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR,RID,ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphta léger (pétrole), hydrotraité
· Marine Pollutant:	Oui
· Marquage spécial (ADR/RID/ADN):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
· Indice Kemler:	-
· No EMS:	F-D,S-U
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR/RID/ADN	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1950, AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.10.2016

Numéro de version 16

Révision: 12.10.2015

Nom du produit: PETEC Solvant anti-silicone

(suite de la page 8)

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas L: Gaz sous pression – Gaz liquéfié

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2